



Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse
Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
compte-rendu de la réunion du 21 février 2024

Présents : 9 personnes

Denis Bouquegneau, Pierre Bricteux, Francis Dejon, Andrée Dekleyn, Pascal Detaille, Christine Hubert, Monique Jost, Philippe Macors et Teresa Wintgens

Pour la Commune de Saint-Georges-sur-Meuse : Mélanie Goddevrind, agent-relais pour l'ODR

Pour la FRW : Audrey Wanzoul, agent de développement

Excusés : 13 personnes

Josefa Carnero Arias, Nadine Chauvier, Rudy Bebatty, Vincent Delvaux, Christine Etienne, Jérémie Dubloux, Jean-Denis Fontaine, Philippe Gilbert de Cauwer, Marie-Eve Haidon, Christine Jasselette, Patrick Jonas, Anne Momin et Thierry Velle

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;

QU'EN PENSEZ-VOUS ? QUEL EST VOTRE AVIS ?...

2. Bilan des activités de la CLDR en 2023 ;
3. Visite du Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) des bassins et carrières de Dumont Wautier ;
4. Accueil des nouveaux habitants ;

CA EN EST OÙ ?

5. Aménagements à Stockay : la salle l'Union, la place Douffet ainsi que la plaine ;

LE SAVIEZ-VOUS ?

6. Journée de l'arbre 2023 ;
7. Rassemblement régional des Conseils Communaux des Enfants ;
8. Divers.

Le montage PowerPoint utilisé pour la présentation, ainsi que toutes les informations relatives à la CLDR, sont consultables (et téléchargeables) via le lien suivant : <https://www.odr-saint-georges.info/cldr.html>

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE REUNION

Le compte-rendu de la réunion du 02 octobre 2023 est approuvé sans remarque.

Qu'en pensez-vous ? Quel est votre avis ?

2. BILAN DES ACTIVITÉS DE LA CLDR EN 2023

Les communes bénéficiant de conventions de Développement rural ont l'obligation de dresser annuellement un rapport sur l'état d'avancement de leur opération de développement rural, conformément à l'article 24 du décret du

11 avril 2014 relatif au Développement rural. Ce rapport constitue un des éléments d'appréciation pour l'octroi des futures subventions en développement rural et sert d'élément de vérification de la bonne gestion des subventions. Il doit être approuvé par le conseil communal.

Ce rapport comprend la **partie « Bilan de la CLDR »**, laquelle reprend le dynamisme de la CLDR à travers les réunions (plénières, de GT ou encore réunions publiques) et activités auxquelles elle a participé en 2023. Ce bilan a été transmis aux membres de la CLDR en annexe de la convocation. Néanmoins, Audrey WANZOUL le présente rapidement en réunion avant que **la CLDR l'approuve**.

La CLDR est ensuite invitée à s'exprimer sur **les projets à poursuivre et/ou à entreprendre** à court terme. Audrey Wanzoul explique aussi la partie « Programmation des projets à trois ans » du rapport annuel DR. Il est ainsi demandé à la CLDR de proposer les projets pour lesquels la Commune pourrait introduire une demande de convention (en 2026 & 2027).

Pour aider la CLDR, Mélanie GODDEVRIND répond aux questions sur l'avancement des fiches-projets du PCDR (repris dans le tableau Excel également envoyé en annexe de la convocation) et présente les fiches sur lesquelles l'administration communale travaille actuellement :

- FP 2.1- Aménagement d'espaces verts naturels partagés
Dans le cadre du PCS, le jardin communautaire de Dommartin est en cours de réaménagement
- FP 2.4- Création d'une maison multiservices
Dans le cadre du PCS, réflexion en cours pour le regroupement de différents services (avec l'accueil de différents publics) en un même lieu
- FP 2.8- Création de communautés d'énergie renouvelables
Au niveau du PAEDC, projet de connecter plusieurs quartiers grâce au placement de panneaux photovoltaïques, avec redistribution de l'énergie auprès des citoyens partenaires.
Le Collège communal a donné son accord de principe pour participer, sous la houlette de la conférence des élus (31 communes), à l'appel à projet « Communauté d'énergie et Plateforme d'efficacité énergétique ». L'objectif est de rassembler une population de plus de 50.000 habitants afin de pouvoir engager 4 équivalents temps plein au service des 31 communes afin de réfléchir, organiser et créer ces communautés ou plateformes.

Le dépouillement de l'exercice individuel « de priorisation » repris ci-après sera soumis à l'avis du Collège avant d'être approuvé par le Conseil communal.

Projets non-conventionnés

Poursuite des projets en cours du Lot 1 et/ou nouvelles initiatives (des projets du Lot 0 à réactiver, des Lots 2 et 3, des réflexions à mener, des opportunités à saisir...)

Les 9 membres de la CLDR présents à la réunion suggèrent **de poursuivre** spécifiquement, en 2024-25, les projets du Lot 1 ci-après ;

- FP 1.1- Finalisation de l'aménagement de la place Douffet à Stockay
- FP 1.2- Mise en place d'actions de communication et de valorisation des commerçants et artisans locaux
- FP 1.6- Mise en place d'une dynamique « J'achète dans ma commune »

Les 9 membres de la CLDR présents à la réunion suggèrent **d'entreprendre**, en 2024-25, les projets ci-après ;

- ☞ **Favoriser les déplacements doux_FP 1.7 (8 pers.)**
- ☞ Aménagements des entrées de villages_FP 3.10 (3 pers.)
- ☞ Création de communautés d'énergie renouvelables_FP 2.8 (2 pers.)

Autres fiches, proposées par 1 pers. seulement :

- Aménagement d'espaces publics de détente et de rencontre_FP 3.2
- Création d'une maison multiservices_FP 2.4
- Création d'un atelier rural_FP 2.7
- Développement de parcours vita en lien avec les sentiers de promenade_FP 2.5

Projets conventionnés

Les 9 membres de la CLDR présents à la réunion suggèrent d'**introduire une demande de convention DR, en 2026 & 2027**, pour les projets ci-après ;

- ☞ **Aménagement de lieux pour et par les jeunes_FP 3.19 (3 pers.)**
- ☞ **Aménagement d'espaces publics de détente et de rencontre_ FP 3.2 (3 pers.)**
- ☞ Création d'une maison multiservices_FP 2.4 (2 pers.)
- ☞ Création d'espaces intergénérationnels_FP 3.20 (2 pers.)
- ☞ Création d'un atelier rural_FP 2.7 (2 pers.)

Autres fiches, proposées par 1 pers. seulement :

- **Favoriser les déplacements doux_FP 1.7**
- *Création de logements intergénérationnels_FP 3.8*
- *Rénovation du Cercle Paroissial de Sur-les-Bois et de ses abords_ FP 3.14*
- *Installation de mobiliers de repos et de détente_FP 3.3 >> non éligible en DR*
- *Réalisation d'une étude relative au développement des services d'accueil scolaire_ FP 3.5 >> non éligible en DR*
- *Création d'une maison communautaire_FP 3.7 >> non éligible en DR*

Autres réactions de la CLDR

Quelques membres demandent à pouvoir disposer d'une copie papier du rapport annuel DR.

Concernant les réunions de l'antenne de mobilité douce, quelles sont les suites prévues ?

Il est prévu que l'antenne soit reprise par une commission communale, en lien direct avec le « M » de la CCATM.

Plusieurs membres demandent une présentation des avancées (depuis l'approbation du PCDR) pour la FP 1.7 relative aux déplacements doux.

3. VISITE DU SGIB DES BASSINS ET CARRIÈRES DE DUMONT WAUTIER

Suite à la demande de la CLDR de voir organiser une balade dans les carrières, la Commune a interrogé les autorités de Lhoist. Lesquelles ont apporté une réponse positive pour un accompagnement par un membre du personnel spécialisé en faune et flore (et connaissant bien les lieux) dans le courant des mois de mai /juin 2024.

La Commune souhaiterait discuter davantage du projet avec la CLDR avant de programmer cette visite. **Quelles sont les attentes et les objectifs à poursuivre ?**

Les membres de la CLDR présents sont d'accord pour prendre part au projet. Il ressort de la discussion les éléments ci-après :

- Quelles sont les disponibilités de l'accompagnement ? Pour une ou plusieurs visites, en journée ou le week-end ? Idéalement, les membres suggèrent que la balade soit organisée le week-end (un dimanche après-midi). Et si plusieurs dates sont possibles, peut-être les proposer toutes afin que les citoyens puissent choisir celle qui l'agrée le mieux
- Il sera aussi demandé aux citoyens intéressés de s'inscrire (pour limiter le nombre de participants entre 10 et 15 pers). Et renouveler la balade (avec l'accord de l'accompagnant) si plus de personnes sont inscrites.
- Il est proposé au préalable la visualisation de la vidéo « life in carrière » par les membres de la CLDR, afin d'identifier les éléments intéressants et ainsi préciser ce qui est attendu plus spécifiquement de la visite
- Durée idéale de la visite : 2h30
- Attention à bien communiquer auprès des participants sur, notamment, le nombre de kms à parcourir, et sur l'accessibilité du site (PMR ou pas)



Sites

Rechercher un site intéressant ou protégé

- Tout sur les sites
- Structure Ecologique Principale
- Sites de Grand Intérêt Biologique
- Réserves naturelles & Co
- Sites Natura2000
- Autres protections territoriales

3637 - Carrière d'Hermalle

Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

Communes :	Amay, Engis, Saint-Georges-sur-Meuse
Cantonements DNF :	Liège
Surface :	ha
Coordonnées :	X Lambert : 220080 - Y Lambert : 140358 Voir la localisation avec la cartographie dynamique
Rappel : toute circulation en dehors de la voie publique requiert l'accord préalable du propriétaire ou de son délégué.	

- Intro
- Carto
- Biotopes
- Espèces
- Conservation
- Détails
- Biblio
- Divers

Quelques informations sont d'ores et déjà disponibles en ligne sur le site de « La biodiversité en Wallonie » : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/3637-carriere-d-hermalle.html?IDD=251662188&IDC=1881>

Par ailleurs, la FRW informe la CLDR d'un nouveau projet de « formation Guide de Carrière » de l'équipe formation d'éducation Environnement/CRIE de Liège avec la Fediex (Fédération de l'industrie extractive de Belgique). Une brochure explicative est à la disposition des personnes intéressées.

4. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Après avoir rappelé que l'accueil se fait actuellement tous les 2 ans dans le cadre du salon des services et des associations et que cette formule ne rencontre pas un grand succès ; il est proposé à la CLDR de se questionner sur le comment accueillir les nouveaux habitants ?

La CLDR propose d'inviter toute la population (avec un focus sur la participation attendue de nouveaux habitants) à participer à une visite conviviale (avec animation + bar/restauration), en car, des villages et hameaux de Saint-Georges-sur-Meuse. Tous les canaux de communication habituels sont à utiliser ! Et moyennement un nombre minimum de personnes inscrites, une date sera fixée et la visite organisée.

Les membres de la CLDR se sentent à l'aise pour commenter la visite et ainsi l'organiser dès l'été 2024.

Il est également proposé de ne pas attendre que les nouveaux habitants se mobilisent mais aller davantage vers eux pour les inciter à prendre part aux nombreuses activités organisées sur le territoire communal (fête des voisins mais pas que...).

Ça en est où ?

5. AMÉNAGEMENTS À STOCKAY

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DOUFFET À STOCKAY (FP 1.1 DU PCDR)

PHASE 2 : AMÉNAGEMENT DE LA PARTIE CENTRALE

L'avant-projet réalisé par le bureau CUP a été présenté au SPW ARNE (23 novembre 2023) et approuvé (09 février 2024). Il peut donc dorénavant servir de base à l'élaboration du projet définitif. Le SPW a communiqué à la Commune la liste des documents que le dossier « projet définitif » devra comporter ainsi que la procédure y liée.

Le coût du projet s'élève à ce stade à 843.324,59€. Pour rappel, le subside calculé au taux de 80% en convention-faisabilité est plafonné à 400.000,00€.

Réaction de la CLDR

Qu'en est-il de la couverture de la halle ? Sera-t-elle complète ?

La Commune a fait le choix de privilégier prioritairement un revêtement de sol de qualité, plus durable. Néanmoins, la volonté communale est, à priori, de couvrir entièrement la halle (solde sur fond propre).

AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE STOCKAY (FP 1.2 DU PCDR)

Le projet suit son cours... Les feux sont au vert pour le lancement du marché d'adjudication et ordre de commencer les travaux. Le chantier devrait débuter au cours du 2^{ème} semestre 2024.

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE L'UNION EN MAISON RURALE ET DE SES ABORDS (FP 2.3 DU PCDR)

La Commune a reçu un retour favorable de la Ministre du DR pour la mise en œuvre de ce dossier, avec la signature de la convention-faisabilité en date du 23 décembre 2023.

Dès lors, la Commune s'attèle actuellement à l'écriture d'un marché public de services pour la désignation d'un bureau d'étude. Ce jour, une rencontre s'est déroulée entre la Commune et le service compétent de la FWB. Lequel devrait pouvoir aider la Commune. Il renverra courant de la semaine prochaine différents informations et documents utiles à la suite de la procédure.

L'aménagement de l'Union est un projet est complexe, notamment au vu des nombreux partenaires (et pouvoirs subsidiants) présents autour de la table. Il fera l'objet d'un travail de longue haleine ; il faudra donc attendre plusieurs années avant de voir inaugurer les travaux (pas avant 2027...).

NB : la recherche d'un bureau d'étude spécialisé en patrimoine se fait en parallèle des mesures conservatoires à prendre pour la mise hors eau du bâtiment (plus rapidement).

Le Saviez-vous ?

✓ **Actions BiodiverCité**

RÉALISATION DE PLANTATIONS D'ARBRES, DE HAIES ET DE BANDES FLEURIES (FP 1.5 DU PCDR)

Pierre Bricteux félicite encore les membres de la CLDR pour leur implication dans l'organisation de la journée de l'arbre 2023. Il en profite aussi pour informer les membres des **dernières réalisations** :

- Plantation de la haie à l'Athénée Agri
- Réalisation de la 2^{ème} cabane en saule à l'Athénée Agri
- Finalisation de la mare à l'Athénée Agri

Ainsi que des **réalisations à venir**:

- Création d'une mare & plantations rue de la Nau :
 - ✓ Plantations (haie + fruitiers) effectuées par Jean-Philippe Mathy & son équipe (fin de l'hiver)
 - ✓ Réalisation de la mare par les jeunes d'Été solidaire (du 8 au 19 juillet)
- Finalisation des aménagements rue Solovaz (sentier pieds-nus) : réalisation par les jeunes d'Été solidaire (du 8 au 19 juillet)

Concernant l'**AP BiodiverCité 2024**, il est envisagé de finaliser les aménagements des différents sites, notamment avec la pose de panneaux pédagogiques.

Enfin, de manière à valoriser les réalisations (haie, mare et cabanes en saule), la FRW animera, le 20 avril prochain, à l'Athénée Agri Saint-Georges, 4 « ateliers nature ». C'est 40 Conseils Communaux des Enfants (+/-650 élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire) qui participeront au **rassemblement des CCE** organisé cette année à Saint-Georges-sur-Meuse.

La Commune informe également la CLDR de l'**acquisition d'une parcelle boisée d'environ 2,5ha** en faveur de la biodiversité.

✓ **Témoignage de Philippe Macors**

Dans le cadre de l'obligation de jachère (condition pour toucher les aides de la PAC), certains agriculteurs procèdent également à la plantation de haies, refuge pour les espèces animales et végétales. C'est dans ce contexte que cet agriculteur explique en réunion ses projets (en cours et à venir). Au total, plus de 2km de haies verront le jour d'ici l'automne 2024.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Audrey WANZOUL

Pour toutes remarques concernant ce compte-rendu de réunion, vous pouvez contacter Audrey WANZOUL de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 29 ou a.wanzoul@frw.be
